

**3 mins = 3 QCMs**

**QCM 1 : Concernant l'automédication,**

- A) La publicité est autorisée et contrôlée par l'HAS (Haute Autorité de Santé)
- B) Elle concerne des pathologies ou symptômes bénins de courtes durées
- C) Peut entraîner un retard de diagnostic
- D) Les médicaments d'automédication sont délivrés uniquement par les pharmacies en France
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

**QCM 2 : A propos de l'ordonnance**

- A) Elle est valable 6 mois
- B) Est obligatoirement dactylographiée
- C) Si elle est destinée à un enfant : on y met le poids et l'âge
- D) Il est préférable de prescrire en Dénomination Commune Internationale
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

**QCM 3 : Concernant les médicaments de liste I**

- A) ont une vignette blanche avec un cadre rouge
- B) Sont des ordonnance simple non renouvelable (sauf mention contraire)
- C) Ont une durée de prescription de 28 jours
- D) Sont potentiellement plus dangereux que les médicaments de liste II
- E) Aucune de ces réponses n'est correcte

*Correction :*

QCM1 : Réponses B, C, D

A) Faux : publicité contrôlée par l'ANSM !

QCM2 : Réponses C, D

A) Elle est valable 3 mois

B) Préférentiellement dactylographiée

QCM3 : Réponses A, B, D

C) Faux : ont une durée de prescription de 12 mois max mais ils sont délivrés par fraction de 28 jours